



Communauté
de communes
du **Val d'Ille**
Pays de Rennes

Monsieur le Président

A

Monsieur le Maire
Monsieur Jean-Victor GRUAT
Mairie
Bourg
29690 BRENNILIS

MONTREUIL-LE-GAST, le 23 janvier 2012

N/Réf: DC / NH 22-2012

Objet : Appel pour l'équilibre urbain de la Bretagne

Cher-e collègue,

La loi de réforme des collectivités a été votée le 16 décembre 2010. Comme vous le savez, un volet de cette loi porte sur la révision de la carte intercommunale. Les Préfets ont fait leurs propositions, elles ont été soumises et discutées par les élus. Ces propositions se traduisent notamment par une redéfinition des périmètres de l'intercommunalité, qu'ils soient géographiques (nouvelle répartition des communes) ou de compétences. La réforme consacre également la métropole comme unité stratégique pertinente au détriment des départements et de la Région.

En Bretagne, aucune ville ne peut prétendre accéder à ce statut, la taille minimale de population requise étant de 500 000 habitants. Par contre, notre région est concernée par la création de pôles métropolitains. Celui de Brest sera validé dans les jours qui viennent. Il n'est pas porteur d'évolutions géographiques, il reconduit les compétences de la précédente structure et surtout élargi ses domaines de compétences. Le pôle métropolitain de Rennes suivra également, la nouvelle carte de répartition communale dans les intercommunalités venant d'être arrêtée par le Préfet. On assiste dans ce cas de figure à des redécoupages géographiques.

Les villes de Rennes et de Nantes militent pour une véritable métropolisation. Elles travaillent d'ailleurs ouvertement à leur rapprochement et plus loin à la constitution d'un ensemble de métropole du grand ouest. Je considère pour ma part que ce choix stratégique aura des conséquences néfastes pour l'équilibre de la Bretagne, notamment son équilibre urbain constitué d'un maillage de petites et moyennes villes. C'est pour cette raison qu'avec le géographe Jean OLLIVRO, nous avons initié **l'Appel pour l'équilibre urbain de la Bretagne**.

Les dernières études de l'INSSE montrent une nouvelle fois que le désert breton est tout sauf un mythe. L'évolution de la densité de population entre 1982 et 2009 montre clairement que le déficit de population du Centre Bretagne gagne du terrain et même certains secteurs côtiers comme par exemple le pays bigouden ou le Goëlo. Nous sommes par ailleurs persuadés que seule l'unité régionale est à même de porter une stratégie partagée par l'ensemble du territoire. La Région est la garante des équilibres, c'est elle qui peut aussi rectifier les injustices territoriales qui se prolongent comme vous le savez par des injustices sociales. Rennes, la capitale bretonne, a bien entendu toute sa place dans ce dessein tout comme Brest. Les exclure n'aurait pas de sens.

Toutefois, l'augmentation de leur pouvoir par la constitution des pôles métropolitains et surtout leurs stratégies actuelles peuvent heurter l'intérêt général de la Bretagne et des territoires qui la composent. Nous pensons que le débat présidentiel est une chance unique de remettre en cause cette vision élitiste des territoires, dans la sérénité et dans le but de valoriser le maillage breton qui constitue la force de la Bretagne et son meilleur atout pour l'avenir. L'abandon de territoires n'est pas une fin en soi et surtout pas une fatalité, certainement pas dans une société organisée en réseaux et dont la solidarité est une des valeurs constitutives de l'identité bretonne.

Je vous invite par conséquent à rejoindre les actuels signataires de l'Appel. Ils sont prêts de 700 à ce jour, de toute tendance politique, de tout milieu. Il faut suffire de vous rendre sur Internet et de cliquer sur ce lien <http://communvv.p5alias.domicile.fr/appel/index.php>. où encore de retourner par fax l'appel signé au 02 99 69 92 30.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de me lire. Je reste à votre écoute en espérant que vous nous rejoindrez dans cette démarche dans l'intérêt de la Bretagne et de nos territoires.

Je vous prie de croire, Cher-e collègue à mes sincères salutations.

Le Président

Daniel CUEFF
Maire de Langouët

Appel pour l'équilibre urbain de la Bretagne

Le 13 novembre 2011

La Bretagne est reconnue pour son réseau de villes petites et moyennes qui exprime un aménagement solidaire et une vision partagée de l'aménagement des territoires. Cette présence d'un maillage urbain, évite les fractures du type « Toulouse et le désert toulousain » et limite considérablement les phénomènes d'exclusion sociale. Le rapport *Etat social de la France* établi par l'association Odyssée montre clairement que les critères de performance économique et de performance sociale sont ici supérieurs du fait de la multiplicité des villes petites et moyennes bien liées à leur tissu rural.

Cette organisation urbaine est en réalité très moderne. Elle évite la présence de villes dilatées qui multiplient les navettes entre les lieux de résidence et d'emplois et renforcent sans contestation l'exclusion et la ségrégation. Elle permet au contraire un aménagement équilibré des territoires, la présence d'un maillage économique assurant des dynamiques plurielles. L'organisation assure localement la proximité entre les emplois, le logement et les services, ce qui est un gage du développement responsable et soutenable. L'option favorise du coup les mobilités douces et l'économie de proximité. **La Bretagne est en pointe avec son modèle singulier et propose d'ores et déjà un maillage de villes véritablement « durables ».**

Dans ce cadre, **la volonté nationale de privilégier de grands ensembles administrés sous forme de métropoles, de pôles métropolitains centralisés ou de communautés urbaines, entre en flagrante contradiction avec cette armature urbaine.** Des schémas fondés sur les seuls critères de « taille » omettent totalement ces variables qualitatives. Des élus, actuellement tentés de répondre à la seule prime financière, souhaitent mettre sous tutelle des collectivités périphériques et risquent de mettre à bas cette structure singulière, de renforcer l'exclusion sociale en lointaine couronne, d'accroître considérablement les inégalités foncières, sociales et l'exclusion par la mobilité.

Nous, Bretons, considérons que ce choix national, entre en forte opposition avec les singularités de l'organisation régionale. Soucieux de conforter l'équilibre économique et la pluralité territoriale du développement breton, nous demandons à ce que des visions essentiellement financières, par ailleurs totalement liées au bon vouloir des dotations de l'Etat, ne mettent pas à bas un schéma pour lors partagé et qui permet à la Bretagne d'avancer de façon collective. Si deux ou trois villes contrôlent l'ensemble, c'en sera fini des dynamiques territoriales et d'une vision responsable de l'aménagement de la région. **Nous croyons au contraire aux logiques du partage et considérons que la Bretagne n'avance que lorsqu'elle est unie, portée par une vision politique collective et des dynamiques économiques partagées. La Bretagne n'est pas en retard d'urbanisation mais en avance d'urbanisme.**

Signataires de cet appel, nous demandons à ce que cette organisation bretonne extrêmement novatrice, soit désormais confortée à l'opposé de ce qui est dramatiquement en œuvre actuellement avec **les fusions imposées** de certaines intercommunalités et **l'excessive concentration des crédits publics** dans les grandes métropoles.

Appel pour l'équilibre urbain de la Bretagne

<http://communvv.p5alias.domicile.fr/petition>

Premiers signataires :

Jean Ollivro (géographe), **Daniel Cueff** (maire de Langouet, conseiller régional délégué à l'écologie urbaine), **Yves Lebahy** (géographe), **Rémy Allain** (géographe), **Pierre Méhaignerie** (ancien ministre, député-maire de Vitré), **Claudy Lebreton** (président du Conseil Général des Côtes-d'Armor, président de l'Assemblée des Départements de France), **Françoise Gatel** (maire de Châteaugiron, membre du bureau exécutif de l'Association des Communautés de France), **Pascale Loget** (conseillère municipale de Rennes), **Christian Marquet** (maire de Lannion, conseiller régional), **Richard Ferrand** (conseiller régional), **René Louail** (conseiller régional, vice-président de Foncier de Bretagne), **Valérie Poilâne-Tabart** (maire de Laurenan), **Herri Gourmelen** (conseiller régional), **Jean-Michel Le Boulanger** (géographe, vice- président du Conseil régional), **Dominique Ramard** (conseiller régional délégué à l'énergie, maire de Saint Juvat), **Lionel Van Aertryck** (maire de Saint-Médard-sur-Ille), **Christophe Kergosien** (conseiller municipal de Tréduder), **Olivier Dulucq** (conseiller communautaire du Pays des Abers), **Thierry Burlot** (vice-président du Conseil régional), **Nicolas Kerdraon** (adjoint au maire de Saint-Michel-en-Grève), **Pierrick Morin** (conseiller communautaire de Vitré communauté), **Jean-Pascal Guillouet** (maire de Collinée), **Gérard Mével** (conseiller régional délégué à l'agenda 21), **Serge Moëlo** (maire de Silfiac), **Jean-Claude Paris** (Maire de Tréduder), **Robert Pédron** (maire adjoint de Plérin et vice-président de la St Brieuc Agglomération), **Haude Le Guen** (conseillère régionale), **Christian Troadec** (maire de Carhaix),.....

Contact Presse

Jean Ollivro : 06 23 34 09 73

Daniel Cueff : 06 82 39 89 11